

De nouvelles sorties pour découvrir la forêt domaniale de Vierzon autrement



Quand le technicien forestier n'a pas d'explication, la conteuse Corinne Duchêne prend le relais pour raconter sa version des mystères de la forêt, puisée dans la tradition orale des solognots.
© Philippe Roch

Avec les promenades contées à la tombée de la nuit l'Office National de la Forêt (ONF) fait preuve de créativité pour inviter l'homme à redécouvrir la nature.

Sorties contées nocturnes

Tous les vendredis soirs, de fin mai jusqu'à la mi-juillet, le public a la possibilité de participer gratuitement aux soirées contées nocturnes en forêt domaniale de Vierzon. Les imaginaires s'animent tandis que Corinne Duchêne raconte l'histoire d'Olivier le « laboureur fin » qui libéra la Malnoue, cette immense nappe d'eau située sous la Sologne, et faillit noyer la ville d'Aubigny-sur-Nère, du « meneu' » de loups qui sauva un enfant vendu par son père au Diable, ou du très vieux chêne Saint-Etienne frappé par la foudre puis transformé en tonneaux pour vivre une seconde vie.

Avec la complicité de Fabien Bertrand, technicien forestier et animateur, elle met en garde les promeneurs contre la présence d'êtres maléfiques aussi dangereux qu'oubliés : le « tire-bras », monstre qui vit dans les eaux noires de la « Malnoue » et vous attrape quand vous tirez de l'eau au puits après la nuit tombée, ou la « cocadrille », serpent ailé aux grandes ailes de cuir, amatrice de chair humaine, qui vous attend tapie dans les mares forestières.

La première sortie organisée le 31 mai affichait complet, réunissant près d'une trentaine de participants, tous revenus sains et saufs et surtout enchantés par les secrets de la forêt.



La conteuse née en Sologne berrichonne fait découvrir avec talent le légendaire de la forêt.

Cette animation-spectacle, qui comporte aussi **un volet environnemental**, est proposée depuis douze ans et n'a cessé d'évoluer au fil du temps.

« Le fait qu'il y a une vraie politique d'accueil et de mise en avant de l'environnement de la part du département (un important partenaire financier de l'ONF, ndlr), nous pousse à jouer le jeu, commente Fabien Bertrand. Ces actions permettent de montrer aux gens comment fonctionne une forêt, comment elle est gérée et quel rôle jouent les forestiers pour la valoriser. »

Les vendredis 7, 14, 21, 28 juin ; 5 et 12 juillet, à 19h45. Gratuit, sur réservation 06.99.57.04.41.

Visite libre

Il est bien sûr possible de découvrir librement les **5.330 hectares** de la forêt domaniale. D'autant plus que la circulation de véhicules à moteur y est interdite et qu'il n'y a pas de chasse en cette période.

Ceci, en veillant à respecter certaines règles de base rappelées au sein de la « charte du promeneur en forêt », présente sur différentes brochures de l'ONF.

Vendredi dernier, malheureusement, les participants à la sortie contée ont pu déplorer la présence **de nombreux déchets abandonnés** à l'entrée du sentier de la Salamandre. Des actes d'incivilité qui ont un impact croissant sur le budget et les missions de l'ONF.